

■ **André Flach S.A.**, à Pully, CH-550-0076513-7, commerce d'agencements de cuisines et de salles de bain et installation de cheminées de salon (FOSC du 03.07.2008, p. 25/4556472). Par décision du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois du 22 janvier 2009, la société a été déclarée en faillite avec effet à partir du 22 janvier 2009, à 8h30. La raison de commerce devient: **André Flach S.A. en liquidation.**

Registre journalier no 3133 du 27.02.2009
(04911716 / CH-550.0.076.513-7)